

Réf: Dossier 457284

Avis de constitution

SOCIETE « KAMAK PLUS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE VERS LA
STATION TOTAL LOT 1721 ILOT 76 SECTION IM PARCELLE
396, Lot 1721, Ilot 76

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/09/2025 reçus par Me KIMOU ASSI TANGUY, Notaire, enregistrés, le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMAK PLUS »

Objet : - Transfert et échange d'argent;
- Transport de personnes;
- L' importation et l'exportation de
marchandises;
- Exploitation minière;
- L'informatique;
- Bâtiments Travaux Publics;
- L'achat et la vente d'équipement minier;
- Commerce général;
-Assistance;
-Toutes activités immobilières;
-Produits pétroliers(Energies).

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières s rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'n faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE VERS LA
STATION TOTAL LOT 1721 ILOT 76 SECTION IM PARCELLE
396, Lot 1721, Ilot 76

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO ABDOUL AZIZE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06322 du 05/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77149/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

